


| N° | DATE | OBSERVATIONS |
|----|------------|---|
| 11 | 22/06/2023 | <p>M. Michael GUVERNELIC - Je suis propriétaire des parcelles suivantes sur la Commune de Anzelle-et-Benbois</p> <ul style="list-style-type: none"> - Parcelles n° AC 111 / AC 112 / AC 113 / AC 114 - Seule parcelle AC 99. <p>Je souhaiterais que ces parcelles soient classées en Zone Constructible.</p> <p>Ces parcelles sont implantées à proximité immédiate du hameau Chignac-Nord.</p> <p>Elles consistent des deux crasses et sont situées à quelques dizaines de mètres d'habitations déjà construites.</p> <p>Ces parcelles sont parfaitement desservies en voie d'accès (chemin rural) et en réseaux publics (eau et électricité).</p> <p>Ces parcelles sont de nature pré et bois mais ne constituent pas un intérêt patrimonial particulier.</p> <p>Je renverrai un dossier à la Mairie ces prochains jours - Vous remerciant pour votre attention à ma demande.</p> <p>J'ai focalisé ma demande sur les parcelles ayant le plus de chance d'aboutir, étant sachant que je suis propriétaire de 14 hectares sur ce secteur.</p> <p style="text-align: center;"></p> <p>Actuellement, ces parcelles sont contiguës avec une zone constructible (le hameau de Chignac)</p> |